

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2024

Convocation du 28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DELAPORTE Maire de la commune.

Etaient présents : Monsieur Philippe DELAPORTE, Madame Véronique VINOT, Monsieur Alain DEMARY, Monsieur Christophe SECACHE, Monsieur David DUMENIEL, Madame Isabelle CUVIER, Madame Laure LABOULAIS, Monsieur Cédric SINGLE, Monsieur Christophe ESNAULT, Monsieur Philippe LEGOIS, Monsieur Maxime PRUVOST.

Absents excusés : Monsieur Sébastien GUIDEZ, Monsieur David BERTRAND, Madame Frédérique THIEBAULT.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité des membres présents.

Madame Véronique VINOT est désignée secrétaire de séance.

## 1°) Vote du compte de gestion 2023

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil que le compte de gestion est établi par le receveur municipal (trésor public) à la clôture de l'exercice.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, le compte de gestion 2023.

## 2°) Vote du compte administratif 2023

Le compte administratif arrête ainsi les comptes :

<u>Investissement</u>		<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses	167 074,23 €	Dépenses	410 350,66 €
Recettes	115 996,67 €	Recettes	789 234,32 €
Résultat	- 51 077,56 €	Résultat	378 883,66 €

**Résultat global de l'exercice 2023 : 327 806,10 €**

Monsieur Philippe DELAPORTE, Maire, s'étant retiré lors du vote, le conseil municipal après en avoir délibéré vote, à l'unanimité, le compte administratif 2023.

#### **4°) Affectation du résultat et vote des taux**

Il est décidé d'attendre la réunion du budget portant sur les investissements qui a lieu très prochainement pour définir précisément l'affectation du résultat, et donc de reporter ce point à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire propose de voter les taux à l'identique par rapport à 2023. Il est décidé de reporter ce point lors du prochain conseil pour avoir une idée plus précise des investissements à venir et ainsi peut être ajuster les taux d'imposition si nécessaire.

#### **5°) Vote des subventions aux associations**

Monsieur le Maire propose de fixer le montant des subventions allouées aux associations suivantes comme les années précédentes, à savoir :

- Association foncière de Miannay Lambercourt (AFR) : 300 €
- Amicale des Aînés : 300 €
- ACPG-CATM : 300 €
- Société de Chasse : 300 €
- Comité des fêtes : 300 €
- Association USEP de Miannay-(coopérative scolaire) : 300 €
- Association Vivre à Miannay Lambercourt : 300 €
- Association MLML : 300 €
- Amicale des Sapeurs-Pompiers : 300 €
- Club de sport Fitness MML : 300 €
- Association « Les enfants de la Trie » : 300€

Concernant la JS2ML, pour faire suite au demandes régulières de subventions exceptionnelles liées au maintien du club dans leur division, il est proposé d'augmenter leur subvention annuelle de 500€, à savoir :

- JS2ML : 2000€

S'agissant des subventions versées aux manégiens, Monsieur le Maire propose d'inscrire au budget 2024, le montant habituel : 820€, selon la répartition suivante :

- Monsieur Christophe DEHODENCQ : 50 €
- Madame Sandy TOUTTAIN (ex Monsieur James GOT) : 40 €
- Monsieur Patrick GOT : 80 €
- Monsieur Philippe GODIN : 100 €
- Monsieur TOUPIN Manolito et Mme DEVERITE Stéphanie : 300 €
- Monsieur YUNG Aurélien- Auto-Skooter Mega Choc : 250 €

Monsieur le Maire rappelle que les subventions sont versées aux associations, sur demande et après présentation de leur bilan annuel et d'un compte rendu de leur assemblée générale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, le versement de ces subventions.

## **6°) Examen du budget 2024 – section fonctionnement**

Le budget prévisionnel pour l'année 2024 est examiné article par article et sera voté par chapitre.

Chap	Objet	Montant	Chap	Objet	Montant
11	Charges à caractère général	174 000	013	Atténuation de charges	32 320
12	Charges de personnel	220 900	70	Produits des services, domaine et vente diverses	38 850
014	Atténuation de produits	7 100	73	Impôts et taxes	22 670
65	Autres charges de gestion courante	64 800	731	Impositions directes	236 900
66	Charges financières	350	74	Dotations et participations	119 400
67	Charges spécifiques	1 000	75	Autres produits de gestion courante	27 540
023	Virement à la section d'investissement	A définir	002	Excédent de fonctionnement reporté	A définir
042	Opération d'ordre de transfert entre section	24 610			

TOTAL DEPENSES : 492 760 €

TOTAL RECETTE : 477 680 €

Le budget sera voté dans son intégralité lors du prochain conseil municipal, réuni sous quinzaine.

## **7°) Délibération sur la durée de l'amortissement**

Monsieur le Maire informe le conseil que des opérations d'enfouissement des réseaux et d'éclairage public datant de 2022, n'ayant pas été amortit en 2023, doivent impérativement l'être en 2024.

La somme à amortir est de 36 438,23€ au compte 2804182. Il s'agit de délibérer sur la durée de cet amortissement. Afin de limiter le montant du remboursement annuel, il est proposé un amortissement sur une durée de 10 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, l'amortissement de ces opérations sur une durée de 10 ans.

## **8°) Divers**

- 8 mai

Monsieur le Maire informe d'un changement de protocole :

9h30 : rassemblement entre Lambercourt et Cambron

10h00 : Cahon

11h00 : Eglise de Miannay (pour des raisons historiques)

- Logiciel de cantine

À partir du 6 mai prochain, toutes les réservations pour la cantine devront être effectuées exclusivement via l'application « Gestion Cantine.com ». Cette transition vers une méthode de réservation numérique vise à simplifier le processus, tout en garantissant une gestion plus efficace des repas.

- Fresque

La bâche fresque été livrée. La plaque explicative est en cours de réalisation. Concernant la fixation, une nacelle sera louée, qui servira également pour le démoussage de la toiture de la salle polyvalente.

- Débat sur les éoliennes

Monsieur le Maire indique avoir envoyé un courrier au maire des communes alentours (Cahon, Cambron, Acheux, Moyenneville) qui sont en discussion pour l'installation potentielle d'éoliennes sur leur territoire. Monsieur le Maire réitère son avis contre les éoliennes, mais il est favorable à l'organisation d'un débat public sur ce sujet.

- Œuvre artistique du PNR

Cet œuvre fait partie d'un plan artistique sur le parcours de la « Trie Enchantée ». Un programme est proposé par le Parc Naturel Régional comportant des spectacles, des sorties nature, la création d'œuvre d'art. Pour intégrer au mieux l'œuvre d'art qui sera présente sur la commune il est proposé de revoir l'aménagement paysagé de la Place Verte (création de massif, arbustes, ...). Le PNR est également en lien avec les écoles (recherches sur la faune, la flore, ...).

- Bornage RD925

Suite à une erreur du géomètre, le piquetage le long de la nationale (direction Valines) a été rectifié.

- Démarchage

Il est demandé à l'ensemble des habitants de prévenir le Maire (06.07.50.66.71) de tout démarchage à domicile.

**L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse des membres du conseil n'étant intervenue, la séance est levée à 22h30.**

<b>Conseillers Municipaux</b>	<b>Présents /Absents</b>	<b>Signature</b>
<b>Philippe DELAPORTE</b>	<b>Présent</b>	
<b>Véronique VINOT</b>	<b>Présente</b>	
<b>Alain DEMARY</b>	<b>Présent</b>	
<b>Christophe SECACHE</b>	<b>Présent</b>	
<b>David BERTRAND</b>	<b>Absent</b>	
<b>Christophe ESNAULT</b>	<b>Présent</b>	
<b>David DUMENIEL</b>	<b>Présent</b>	
<b>Maxime PRUVOST</b>	<b>Présent</b>	
<b>Isabelle CUVIER</b>	<b>Présente</b>	
<b>Frédérique THIEBAULT</b>	<b>Absente</b>	
<b>Sébastien GUIDEZ</b>	<b>Absent</b>	
<b>Philippe LEGOIS</b>	<b>Présent</b>	
<b>Cédric SINGLE</b>	<b>Présent</b>	
<b>Laure LABOULAIS</b>	<b>Présente</b>	